

Retrait abusif sur compte bancaire

Par stephane R, le 18/10/2009 à 21:25

Bonjour, depuis trois semaines je suis séparé de ma femme sur décision de justice car elle m'as tendu un piege :un soir elle m'as poussée a bout jusqu'a ce que je m'enerve donc elle a appeler la police et je me suis retrouver en garde a vue pour violences conjugales, donc depuis ce temps interdiction de l'approcher et donc de vivre chez moi, seulement depuis ce temps elle retire le maximum d'argent sur notre compte bancaire que nous avions en commun(mais ou seul mon salaire arrivait car elle faisait viré le sien sur un autre compte a son nom de jeune fille)elle me laisse sans aucun revenu pour subvenir a mes besoins; En a elle le droit et quel est le recours car je ne veut pas que mes enfants souffrent de cette situation?